

Comité de finance durable
05 octobre 2022
– Minutes

Conformément aux engagements exposés au sein du cadre des émissions obligataires vertes, sociales et durables de la région Île-de-France, qui institue le comité de finance durable, ses membres se sont réunis le mercredi 05 octobre 2022 de 16H à 17H30.

| | |
|--|---|
| Participants | <p>Pôle finances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paul BERARD, Directeur général adjoint ; - Sylvie VIDAL, Directrice du budget ; - Manuel THOMAS, Directeur des finances ; - Cécile RODRIGUEZ, Responsable mission Contrôle de gestion et décisionnel financier ; <p>Pôle transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inravi THIOUNN, Directeur des transports ; <p>Pôle ARTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fantine LEFEVRE, Directrice générale adjointe ; <p>Pôle lycées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marianne DEMAISON, Directrice de la performance ; <p>Externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nicolas BAUQUET, Directeur général de l'Institut Paris Région ; - Patricia CRIFO, Professeur à l'Ecole Polytechnique. <p>Assistaient également au comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loanah DERUE, Directrice adjointe des finances ; - Radouane BENAMAR, Chargé de mission finances ; - Franck LAVERGNE, Chargé de mission dette et emprunt ; - Samuel BRETILLOT, Chargé de mission dette et emprunt ; - Caroline COUTERET, Chef du service budget, Direction des transports, pôle logement aménagement transports ; - Sébastien MAES, Directeur de l'environnement - Julie GADENNE, Responsable du service pilotage budgétaire, pôle Lycées. |
| Sujets évoqués | <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux et moyens de financement de la région via l'accès au marché obligataire vert et responsable ; - Engagement de la région de ne recourir qu'à des financements verts et responsables, principalement par des émissions obligataires ; - Cadre des émissions obligataires de la région : considération des normes ICMA, taxonomie européenne, catégorisation des projets verts et sociaux, indicateurs d'impact régionaux ; ODD ; - Reporting relatif à l'emprunt durable de 2021 : allocation des fonds, catégorisation des projets. |
| Relevé de décisions | <p>Le comité n'émet aucune réserve concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évolution du cadre des émissions régionales : prise en compte des normes les plus récentes pour les Green Bond Principles et Social Bond Principles ; - Le reporting 2021 : allocation et catégorisation des fonds sur l'ensemble des projets présentés. |
| Points d'évolution relevés par le comité | <ul style="list-style-type: none"> - Travailler à la prise en compte des articles 8 et 9 de la norme SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) pour les prochains reporting ; |

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Clarification/précision sur le nombre d'ETP soutenus au sein des projets, notamment des projets lycées ;- Possibilité d'évaluer un ou deux projets <i>ex-post</i>, en s'appuyant notamment sur des compétences au sein des équipes de l'Ecole Polytechnique et de l'Institut Paris Région. Une 1^{ère} évaluation test pourrait porter sur 1 ou 2 projets (hors transports, dans un premier temps) sans préparation préalable des indicateurs ex post (dans les 2 ans qui viennent) puis une prochaine étape d'évaluation (demandant quelques années de préparation) pourrait ensuite porter sur des projets ayant été ciblé pour des évaluations ex post lors du démarrage. |
|--|---|